

Communiqué de presse

Le 18 octobre 2019

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2020 DU DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

L'Assemblée départementale, présidée par Patrick Devedjian, a débattu vendredi 18 octobre, en séance publique, des orientations budgétaires pour l'année 2020.

« Les orientations budgétaires pour 2020 continuent de témoigner de la bonne santé financière du Département, de sa constance en la matière et du fruit des efforts qu'il s'impose naturellement depuis de nombreuses années », pour **Patrick Devedjian**, Président du Département des Hauts-de-Seine.

Le Département a axé sa politique budgétaire 2020 sur :

- La solidarité : une priorité départementale

En 2020, plus de 830 M€ (en fonctionnement) devraient être dédiés aux actions sociales, maintenant ainsi constant son effort en faveur de la solidarité, qui a pour objectif de couvrir les besoins de l'utilisateur et de sa famille. Pour les rendre plus lisibles, et pour mieux identifier les moyens qui leur seront consacrés, les dépenses de solidarités sont présentées en mettant en valeur des « parcours usagers » (petite enfance, protection de l'enfance, jeunes, bénéficiaires du RSA, seniors, personnes handicapées, soutien à la parentalité, public fragilisé).

Le financement des trois allocations individuelles de solidarité (Allocation Personnalisée d'Autonomie, Revenu de Solidarité Active et Prestation de Compensation du Handicap) devrait représenter près de 282 M€ en 2019. Alors que ces dépenses relèvent de la solidarité nationale, l'Etat refuse toujours d'attribuer aux départements les ressources nécessaires à leur financement. Depuis 2011, le Département des Hauts-de-Seine a ainsi porté, à lui seul, plus d'1,4 milliard d'euros de reste à charge consacré à l'APA, le RSA et la PCH, en lieu et place d'Etat.

- Une politique d'investissement toujours aussi ambitieuse

Pour 2020, le Département des Hauts-de-Seine souhaite maintenir le cap et construire des orientations budgétaires cohérentes avec ses engagements en faveur des politiques de solidarité, sans sacrifier l'investissement local, moteur du dynamisme du territoire des Hauts-de-Seine.

L'enveloppe consacrée à l'investissement devrait dépasser les 450 M€.

La politique d'investissement du Département s'inscrit dans le cadre des priorités destinées à répondre aux besoins générés par le dynamisme démographique des Hauts-de-Seine, et à permettre le déploiement des projets structurants :

- > **répondre aux besoins de mobilité croissante** des Hauts-séquanais,
- > **valoriser et développer le patrimoine du Département**, et notamment les équipements scolaires, culturels et sportifs,
- > **préserver les ressources et espaces naturels** sur l'ensemble du territoire.

Ainsi, **147 M€** devraient être mobilisés pour les mobilités, **54 M€** pour les collèges, **13 M€** pour l'habitat et la rénovation urbaine, et **41 M€** pour la préservation des ressources et des espaces naturels.

Par ailleurs, le Département contribuera aux charges et aux dépenses d'investissement relatives aux missions de gestion de Paris La Défense à hauteur de 30 M€. Sur 10 ans, 360 M€ seront consacrés aux travaux d'entretien et de modernisation du quartier d'affaires.

Depuis 2010, le Département des Hauts-de-Seine a investi plus de 4 milliards d'euros sur son territoire.

Les premières annonces gouvernementales relatives au contenu de la loi de finances pour 2020 laissent présager que de nouveaux efforts devront être supportés par les collectivités territoriales, au nom de la contribution à la réduction du déficit public. Par ailleurs, la remise en cause de l'autonomie financière des collectivités se poursuit, avec le transfert en 2021 de la Taxe foncière sur les propriétés bâties au bloc communal, en remplacement de la Taxe d'habitation. Ceci dans un contexte économique qui pourrait se dégrader.

C'est pourquoi, et plus que jamais, le Département des Hauts-de-Seine s'évertuera à poursuivre une politique d'investissement ambitieuse, concourant à l'attractivité de son territoire.

Les orientations budgétaires 2020 seront marquées par :

- une enveloppe de plus 830 M€ pour les politiques sociales,
- un fort investissement à hauteur de 450 M€,
- une maîtrise des charges de fonctionnement,
- la préservation du niveau d'autofinancement,
- une maîtrise de la dette,
- le non-recours au levier fiscal au travers du maintien du taux de taxe foncière, le plus bas de France pour un Département.

Contacts presse

Muriel HOYAUX
Amélie CHABUET

tél. : 01 41 91 27 27

courriel : presse92@hauts-de-seine.fr

www.hauts-de-seine.fr